

SANDRART (*Georges-Victor*), Résident du Rwanda (Jodoigne, 7.12.1899 - Woluwe-St-Pierre, 16.12.1973). Fils de Constantin Adolphe-Maurice-Joseph et de Barras Alexandrine; époux de Luppens, Marie-Madeleine.

Georges Sandrart qui fit l'entière de sa carrière dans les Territoires sous mandat du Ruanda-Urundi, y partit pour la première fois en qualité d'agent territorial, en février 1924. Il était le fils d'un pionnier de l'Etat Indépendant du Congo, le lieutenant de la Force Publique Constantin Sandrart qui, à la fin du siècle dernier, participa à la première occupation du Kivu par les Belges; il fit alors une éphémère incursion sur la rive orientale de la rivière Ruzizi, à hauteur de Bugarama, et poussa de là jusqu'à Chyangugu, au Rwanda, cher souvenir que son fils se retrouvant sur les lieux évoquait parfois avec quelque discrète et légitime fierté.

Nommé administrateur territorial (« délégué du Résident », selon la terminologie officielle en usage à l'époque au R.-U.) en janvier 1928, il en exerça les fonctions successivement à Rukira, puis à Kigali. En 1939, il remplit les fonctions de résident-adjoint du Rwanda. Il est ensuite désigné, en 1941, pour exercer les mêmes fonctions en Urundi. Nommé commissaire de district de 2^e cl. le 1.7.1942, il occupe le poste de résident du Rwanda dont il assumera la charge jusqu'à la fin de sa carrière (janvier 1951), exception faite d'une période d'une année environ (1945-1946) au cours de laquelle il fut appelé à Usumbura, au siège du Gouvernement central des Territoires, pour y remplir les fonctions de commissaire provincial.

Rentré en Belgique, il devint un des directeurs du Centre d'information et de documentation du Congo belge et du Ruanda-Urundi, poste qu'il occupa jusqu'à la dissolution de cet organisme parastatal.

Georges Sandrart fut une des personnalités les plus notoires du Ruanda-Urundi. Y étant arrivé en 1924, soit au lendemain de la conquête du pays par les Belges, alors qu'on en était aux premières mesures d'organisation administrative, il en fut bientôt un des fonctionnaires les plus avertis des besoins du pays. Jeune territorial, il avait dès ses premiers contacts avec les populations manifesté un goût très vif de les comprendre, d'interpréter leurs institutions, pour les adapter au mieux aux circonstances nouvelles.

Il s'appliqua plus particulièrement à pénétrer la mentalité hermétique et retorse des Tutsi, caste énigmatique d'une persévérance aussi secrète qu'obstinée dans l'exécution de ses desseins, dans la défense de son pouvoir éminent sur les Hutu, de ses privilèges. Sandrart en admirait — à juste titre — le sens politique exceptionnel. Il a publié, à leur sujet, une étude pénétrante: *Le Mututsi, cet inconnu*.

Notons encore que, lié depuis sa jeunesse au mouvement du scoutisme, il lui avait gardé une fidélité d'intérêt et de préoccupation qu'il manifesta encore dans les derniers jours qui précédèrent son décès.

25 mars 1976.

[J.V.]

A. Gille.